

Opérations

Loisirs Double cession chez Wanadoo

Depuis l'arrivée de Thierry Breton à la présidence de France Télécom en octobre 2002, la filiale Wanadoo recentre sa stratégie sur les services Internet et les annuaires. Elle vient de céder deux de ses activités peu rentables : Wanadoo Edition et France Animation. La première vente regroupe les activités de jeux *off-line* : Wanadoo Edition revient ainsi à MC2 Entertainment, une société de jeux vidéo. D'un montant non communiqué, l'opération est cependant jugée « financièrement satisfaisante » par la direction de France Télécom. A l'issue de cette transaction, réglée en titres, Wanadoo détient 12 % du capital de MC2 Entertainment. Les activités de jeux *off-line*, créées en 1996 et fortes de 58 personnes, étaient de toutes façons peu ren-

tables : en 2002, elles affichaient un chiffre d'affaires de 28,2 M€ mais une perte d'exploitation de 23 M€. La deuxième cession, cette fois-ci payée en numéraire, permet à Wanadoo de se désengager de la production audiovisuelle. France Animation, qui produit et distribue des programmes jeunesse, est reprise par Antefilms Productions. Créée en 1984 et reprise en 1996 par France Télécom, France Animation compte 21 salariés et réalise un chiffre d'affaires de 6,2 M€ avec une perte nette de 0,9 M€. Ces deux cessions, pour autant, ne représentaient qu'une part faible des activités de Wanadoo : la filiale de l'opérateur téléphonique français, forte de 7 000 personnes, réalisait en 2002 un chiffre d'affaires de 2 Md€. ■

Commerce Canard Duchêne pétille chez Thiénot

LVMH vient de céder le champagne Canard Duchêne au groupe Alain Thiénot. Le groupe de luxe de Bernard Arnault souhaite en effet « se recentrer sur ses marques phares ». Alain Thiénot en profite donc pour acquérir la maison de champagne créée en 1868. D'un montant tenu secret, cette opération sera financée à la fois sur les fonds propres de l'acquéreur et par emprunt. Le groupe Thiénot n'en est pas à sa première acquisition. Basée à Reims et fondée en 1985, cette entreprise familiale produit à l'origine du champagne sous la marque Alain Thiénot. Elle acquiert progressivement des marques de champagne (Marie Stuart en 1994, Joseph Perrier en 1998) et de bordeaux (Château Ricaud en 1980,

Châteaux Raoul et Garance en 1986, Haut Gros Caillou en 1990). Après le rachat de Champagne Malard en 2003 vient le tour de Canard Duchêne ! Alain Thiénot, le fondateur et P-dg du groupe, affirme qu'« il s'agit de l'acquisition la plus importante signée à ce jour ». La marque rachetée réalise en effet un chiffre d'affaires de 47 M€ en 2002. Le dirigeant espère profiter de la notoriété de la marque pour la développer en grande distribution et auprès des importateurs. Grâce à cette acquisition, le groupe Alain Thiénot prévoit de réaliser 110 M€ de chiffre d'affaires en 2003. ■

Conseil juridique acquéreur : Versini & Associés (Alexandre Merveille)

Santé L'Oréal s'offre une cure

Le bruit qui courait depuis longtemps dans la petite station de La Roche-Posay, dans la Vienne, vient d'être confirmé : L'Oréal rachète une partie de la Société hydrothermale de La Roche-Posay (SHRP). Créée il y a trois générations, cette entreprise était jusqu'à présent principalement détenue par les familles Lesrel et Fath. Conseillée par Crédit Lyonnais Direction du Corporate Finance (CL DCF) – un département de la banque au lion spécialisé dans les opérations du *mid-market* –, la SHRP cède aujourd'hui les deux tiers de ses activités.

Les sources d'eau thermale reviennent donc à une entité de L'Oréal, La Roche-Posay laboratoire pharmaceutique. Le montant de l'opération, tenu secret, donnera lieu à un paiement unique, en numéraire. Les autres activités de SHRP, à savoir l'immobilier et l'hôtellerie, employant 60 salariés permanents et autant de saisonniers, demeurent sous le contrôle de la famille Lesrel. Cette acquisition devrait permettre à L'Oréal d'avoir l'entière maîtrise d'un produit de base, l'eau utilisée pour les produits de soin estampillés La Roche-Posay. ■

En bref

Acquisitions malheureuses

eBizcuss.com vient d'annuler un projet de fusion « en raison de la dégradation économique du marché informatique ». La reprise d'International Computer, annoncée en mars dernier (cf. n° 659), n'aura finalement pas lieu.

Par ailleurs, la dernière acquisition de Cyber Press Publishing pose aussi problème.

Réalisant après coup les difficultés financières de J & B Entertainment, l'acquéreur a finalement réduit de deux-tiers son prix d'acquisition. Désormais en redressement judiciaire, J & B Entertainment aura néanmoins coûté 3,8 M€ à son acquéreur.

Conseils

La Roche-Posay

Conseil juridique acquéreur : Freshfields Bruckhaus Deringer (Didier Lasaygues) • **Conseils cédant :** **financier :** Crédit Lyonnais DCF (Nicolas Ruellan); **juridique :** Kramer Levin Naftalis & Frankel (Antoine Paszkiewicz, Pierre-Yves Bancel)